

Recommandations relatives à l'adoption : La schizophrénie

Recommandations afin de permettre une adoption à grande échelle de cette norme de qualité

À propos du présent document

Le présent document résume les recommandations à l'échelle locale et à l'échelle du système afin de soutenir l'adoption de la norme de qualité relative à la schizophrénie.

À l'échelle locale et régionale, les fournisseurs de soins de santé et les organismes de tous les milieux, le cas échéant, les réseaux locaux d'intégration des services de santé (RLISS) et d'autres partenaires du système de santé de la province sont encouragés à utiliser la norme de qualité comme ressource pour l'amélioration de la qualité en évaluant les soins qui sont actuellement offerts par rapport aux soins axés sur des données probantes présentés dans la norme de qualité.

Bien que de nombreux organismes et fournisseurs offrent les soins décrits dans la norme de qualité, les déclarations, les mesures connexes et les outils de soutien à l'adoption sont conçus pour aider les organismes afin de déterminer où il existe des possibilités de concentrer leurs efforts d'amélioration. Le [guide de démarrage](#) décrit le processus d'utilisation de cette norme de qualité à titre de ressource pour offrir des soins de qualité supérieure.

Une prochaine étape importante consistera à mettre en œuvre les recommandations figurant dans le présent document. Dans certains cas, il peut être nécessaire d'établir un plan plus détaillé, de créer de nouvelles ressources ou de tirer parti des programmes existants ou de les élargir. En même temps, de nombreux aspects de la norme de qualité représentent les soins qui peuvent et doivent être offerts aujourd'hui.

Une stratégie de surveillance et d'évaluation figure dans la dernière section, accompagnée de suggestions de mesures pour surveiller les progrès réalisés et en faire le suivi. Le Comité ontarien des normes de qualité de Qualité des services de santé Ontario les examinera régulièrement, y compris les mesures nécessaires pour soutenir la mise en œuvre.

La norme de qualité sur la schizophrénie

Cette norme de qualité porte sur les soins destinés aux personnes de 18 ans et plus et qui sont atteintes de schizophrénie. La norme de qualité est axée sur les soins destinés aux personnes qui consultent un service des urgences ou qui sont admises à l'hôpital. Elle fournit également des directives sur les soins qui sont donnés lorsqu'une personne est en transition entre des établissements, par exemple après son hospitalisation.

Cliquez [ici](#) pour accéder à la norme de qualité.

Les recommandations relatives à l'adoption

La démarche visant à élaborer ces recommandations a été orientée par le principe consistant à utiliser les normes de qualité afin de promouvoir l'amélioration de la pratique parmi les professionnels de la santé.^{i iii iii}

Cliquez [ici](#) pour télécharger le Guide des processus et des méthodes pour l'élaboration de normes de qualité et de recommandations relatives à l'adoption.

Les recommandations relatives à l'adoption ont été élaborées après un examen des données probantes disponibles et une analyse des programmes existants, ainsi qu'une vaste consultation

auprès du Comité consultatif sur la norme de qualité portant sur la schizophrénie et des intervenants clés, y compris l'Association of General Hospital Psychiatric Services, Dépendances et santé mentale de l'Ontario, l'Association canadienne pour la santé mentale et la Société de schizophrénie de l'Ontario. Des consultations supplémentaires au moyen de sondages, de groupes de discussion et (ou) d'entretiens avec les informateurs clés s'appuieront sur le contenu de ces recommandations initiales afin d'orienter les recommandations relatives à l'adoption de la norme de qualité sur le traitement de la schizophrénie dans la collectivité qui sera publiée en 2018.

RECOMMANDATIONS RELATIVES À L'ADOPTION (SUITE)

Ces recommandations visent à combler les écarts entre les soins actuellement prodigués ainsi que les soins indiqués dans les énoncés de qualité.

Considérations relatives à l'équité : Les questions relatives à l'équité doivent être prises en compte pour s'assurer que les stratégies d'adoption particulières ne renforcent pas les états actuels d'iniquité et d'inégalité, mais contribuent plutôt, dans la mesure du possible, à des améliorations ou mettent en évidence les domaines de possibilités d'égalité et d'équité.

Les recommandations relatives à l'adoption sont classées comme suit :

- Intégration de la norme de qualité dans la pratique
 - Amélioration de la qualité
 - Coordination des soins
- Politique et planification du système

Trois périodes relatives à l'adoption sont précisées : On entend par « immédiatement », un délai de un an; par « moyen terme », un à trois ans et par « long terme », plus de trois ans.

Remarque : Les organismes, les programmes et les initiatives mentionnés dans le présent document sont des exemples à prendre en compte et ne reflètent pas l'ensemble des organismes, des programmes et des initiatives qui œuvrent dans ce domaine dans l'ensemble de la province.

[L'annexe A](#) comprend une liste de ces mêmes recommandations classées selon des organismes et des groupes précis.

ⁱ French, S. D., S. E. Green, D. A. O'Connor et coll. « *Developing theory-informed behaviour change interventions to implement evidence into practice: a systematic approach using the Theoretical Domains Framework* », *Implementation Sci.*, vol. 7, n 38 (2012).

ⁱⁱ Bero, L. A., R. Grilli, J. M. Grimshaw, E. Harvey, A. D. Oxman et M. Thomson. « *Closing the gap between research and practice: An overview of systematic reviews of interventions to promote the implementation of research findings* », *BMJ*, vol. 315 (1998), pp. 465 à 468.

ⁱⁱⁱ National Implementation Research Network. *Implementation Drivers* [Internet], Chapel Hill, NC : FPG Child Development Institute, université de Caroline du Nord [cité le 8 févr. 2017]. Accessible à l'adresse : <http://nirn.fpg.unc.edu/learn-implementation/implementation-drivers>

Intégration de la norme de qualité dans la pratique – Amélioration de la qualité

Écart : Il n’y a pas suffisamment d’outils pratiques pour aider les fournisseurs et les organismes à intégrer la norme de qualité dans leur pratique de soins quotidienne. L’utilisation d’outils communs permettrait d’atténuer le chevauchement de l’information.

Recommandations	Énoncés de qualité	Mesures devant être prises par	Période
Évaluer les soins prodigués par rapport à la norme de qualité en utilisant le guide de démarrage de Qualité des services de santé Ontario et en consultant le modèle de plan d'action à titre d'outil pour soutenir l'amélioration de la qualité.	Tous	Fournisseurs Hôpitaux	Immédiatement
Le leadership clinique infrarégional devrait travailler avec les organismes de soins de santé afin de comparer les soins fournis à la norme de qualité et utiliser les énoncés de qualité, les indicateurs connexes et la science de l'amélioration de la qualité pour apporter des améliorations aux soins.	Tous	RLISS Hôpitaux	Moyen terme
Déterminer la façon dont les cheminements cliniques peuvent aider à soutenir l'adoption de la norme et adapter ou adopter les documents applicables existants, particulièrement en ce qui concerne les énoncés sur la gestion des médicaments.	Tous	Qualité des services de santé Ontario	Moyen terme

Intégration de la norme de qualité dans la pratique – *Coordination des soins*

Écart : Obstacles aux transitions efficaces entre les établissements de soins qui comprennent le manque d'accès du fournisseur aux dossiers des patients, les variations de l'information dans ces dossiers et les problèmes de protection des renseignements personnels associés à l'échange de l'information.

Recommandation	Énoncés de qualité	Mesures devant être prises par	Période
----------------	--------------------	--------------------------------	---------

S'assurer que cette population de patients est prise en compte dans l'élaboration de la norme de qualité sur les transitions.

11 : Transitions entre les soins

Qualité des services de santé Ontario

Immédiatement

Politique et planification du système

Les recommandations relatives à l'adoption comprennent celles qui sont nécessaires à l'échelle du système. Conformément au mandat de Qualité des services de santé Ontario énoncé dans la *Loi de 2010 sur l'excellence des soins pour tous*, le conseil d'administration a officiellement présenté les recommandations suivantes à propos de la norme de qualité relative à la schizophrénie au ministre de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario.

Recommandations	Période
1. S'assurer que les recommandations de la prochaine évaluation des technologies de la santé pour la thérapie cognitivo comportementale pour les psychoses orientent la mise en œuvre de l'accès élargi à la psychothérapie structurée.	Moyen terme
2. Veiller à ce que les ensembles d'ordonnances pour la schizophrénie mis au point à l'aide du financement du ministère de la Santé et des Soins de longue durée soient conformes à la norme de qualité.	Immédiatement
3. Soutenir un processus normalisé pour la collecte de données et la production de rapports dans le secteur de la santé mentale et de la lutte contre les dépendances, comme le recommande le Conseil consultatif pour le leadership en santé mentale et en lutte contre les dépendances.	Moyen terme

Mesure et production de rapports

Qualité des services de santé Ontario préparera un plan de surveillance et d'évaluation pour ces recommandations dans le cadre de l'évaluation élargie des normes de qualité. Ce plan peut nécessiter l'élaboration de mesures et (ou) d'un plan de ressources pour soutenir la collecte et le suivi des données.

L'évaluation comprendra les éléments suivants :

1. Surveiller les bases de données existantes par l'entremise de résumés de renseignements, des plans d'amélioration de la qualité (PAQ) et de la production de rapports publics. Prendre note des écarts et des points à améliorer. Pour cette norme, les indicateurs de résultat ci-dessous sont actuellement mesurables et ont été classés comme prioritaires :
 - Pourcentage de patients qui ont été réadmis à l'hôpital en raison d'un problème de santé mentale ou de toxicomanie dans les 30 jours suivant leur mise en congé consécutive à une hospitalisation antérieure pour cause de schizophrénie.
 - Pourcentage de patients qui sont retournés au service des urgences en raison d'un problème de santé mentale ou de toxicomanie dans les 30 jours suivant une consultation antérieure au service des urgences pour cause de schizophrénie.

- Pourcentage de patients qui ont consulté un médecin de famille ou un psychiatre dans les sept jours suivant leur mise en congé consécutive à une hospitalisation antérieure pour cause de schizophrénie.

2. Surveiller la conformité des recommandations relatives à l'adoption.

Un plan pour évaluer l'incidence de recommandations précises liées aux soins et à l'amélioration cliniques sera défini (le cadre qui comprend la mesure de la portée, de l'efficacité, de l'adoption, de la mise en œuvre et du maintien fournit une méthode utile pour les interventions d'amélioration à plus grande échelle qui sont proposées). Cette démarche pourrait tirer parti des paramètres de mesure des processus qui peuvent être recueillis à l'aide d'outils intégrés, comme des ensembles d'ordonnances.

Qualité des services de santé Ontario recommandera que le Comité ontarien des normes de qualité reçoive des mises à jour deux fois par année sur la progression des recommandations et examine tout autre paramètre qui peut être nécessaire afin d'évaluer l'incidence.

Annexe A : Résumé des recommandations pour les organismes et autres entités du secteur de la santé

Qualité des services de santé Ontario	Période*
Déterminer la façon dont les cheminement cliniques peuvent aider à soutenir l'adoption de la norme et adapter ou adopter les documents applicables existants, particulièrement en ce qui concerne les énoncés sur la gestion des médicaments.	Moyen terme
S'assurer que cette population de patients est prise en compte dans l'élaboration de la norme de qualité sur les transitions.	Moyen terme
Réseaux locaux d'intégration des services de santé	Période*
Le leadership clinique infrarégional devrait travailler avec les organismes de soins de santé afin de comparer les soins fournis à la norme de qualité et utiliser les énoncés de qualité, les indicateurs connexes et la science de l'amélioration de la qualité pour apporter des améliorations aux soins.	Moyen terme
Hôpitaux	Période*
Évaluer les soins prodigués par rapport à la norme de qualité en utilisant le guide de démarrage de Qualité des services de santé Ontario et en consultant le modèle de plan d'action à titre d'outil pour soutenir l'amélioration de la qualité.	Immédiatement
Travailler avec le leadership clinique infrarégional afin de comparer les soins fournis à la norme de qualité et utiliser les énoncés de qualité, les indicateurs connexes et la science de l'amélioration de la qualité pour apporter des améliorations aux soins.	Moyen terme

**Trois périodes relatives à l'adoption sont précisées : On entend par « immédiatement », un délai de un an; par « moyen terme », un à trois ans et par « long terme », plus de trois ans.*

Pour obtenir de plus amples renseignements :

site Internet : hqontario.ca/normesdequalite

Courriel : qualitystandards@hqontario.ca

POURSUIVONS LA DISCUSSION

 hqontario.ca  @QSSOntario  [Qualité des services de santé Ontario](https://www.youtube.com/QualitedesservicesdesantéOntario)

 @QSSOntario  [Health Quality Ontario](https://www.linkedin.com/company/HealthQualityOntario)

Qualité des services
de santé Ontario

Améliorons notre système de santé